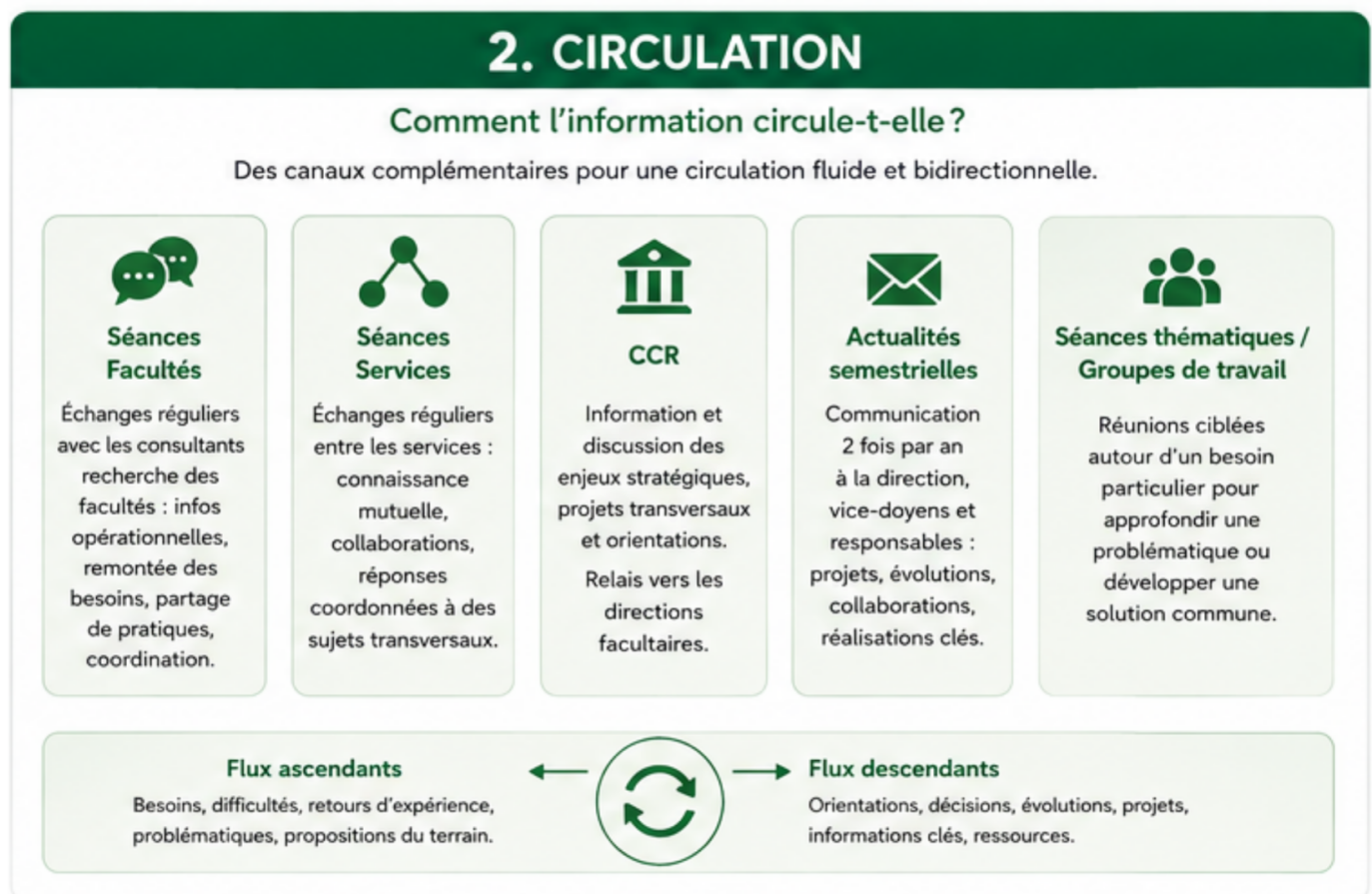


3 - Modalités de travail/communication



Le Réseau de soutien à la recherche s'appuie sur plusieurs canaux complémentaires afin d'assurer une circulation efficace de l'information entre les facultés, les services et le niveau institutionnel.

L'objectif n'est pas que chaque information soit communiquée dans toutes les instances, mais que la bonne information atteigne les bons acteurs, au bon niveau et avec le niveau de détail approprié.

Séances de coordination - Facultés

Les séances du Réseau de soutien à la recherche - Facultés constituent le principal canal de coordination opérationnelle avec les facultés.

Elles permettent notamment de :

- transmettre les informations opérationnelles importantes ;
- recueillir les besoins et difficultés rencontrés sur le terrain ;
- partager les pratiques ;
- coordonner certaines actions ;
- identifier les sujets nécessitant l'intervention d'autres services.

Les représentant·es des services concernés peuvent être invité·es ponctuellement lorsqu'une expertise particulière est nécessaire.

Séances de coordination - Services

Les séances du Réseau de soutien à la recherche - Services permettent de connecter les différentes expertises de soutien présentes au sein de l'Université.

Elles visent notamment à :

- mieux connaître les prestations et activités des différents services ;
- partager les évolutions importantes ;
- identifier les complémentarités entre services ;
- développer des collaborations ;
- apporter des réponses coordonnées à des problématiques transversales ;
- améliorer l'orientation des chercheurs et des facultés vers les bons interlocuteurs.

Commission consultative de la recherche - CCR

La CCR constitue un canal privilégié pour les informations ayant une portée stratégique ou institutionnelle.

Elle permet notamment de présenter :

- des évolutions majeures du dispositif de soutien ;
- des problématiques transversales identifiées sur le terrain ;
- des projets nécessitant une information, une consultation ou un relais au niveau facultaire ;

- des orientations susceptibles d'avoir des implications pour les facultés.

Les informations pertinentes sont ensuite relayées vers les acteurs opérationnels concernés.

Actualités du soutien à la recherche

Projet à venir en cours de préparation et de montage

Une communication synthétique adressée **deux fois par année** à la Direction, aux vice-doyen·es et aux responsables concerné·es permet de donner une vision transversale des activités de soutien à la recherche.

Cette communication vise notamment à mettre en lumière :

- les projets en cours ou récemment réalisés ;
- les collaborations entre facultés et services ;
- les nouvelles prestations ou évolutions importantes ;
- les problématiques émergentes ;
- les réalisations collectives du réseau.

Elle contribue ainsi à rendre visible un travail de soutien qui est souvent réalisé de manière peu visible et à montrer la richesse de l'écosystème existant au sein de l'Université.

Séances thématiques et groupes de travail

Toutes les problématiques ne nécessitent pas de mobiliser l'ensemble du réseau.

Des séances thématiques ou groupes de travail peuvent donc être constitués autour d'un besoin particulier.

Ils permettent de réunir uniquement les acteurs concernés afin de :

- approfondir une problématique ;
- développer une réponse commune ;
- améliorer un processus ;

- concevoir une nouvelle prestation ;
- coordonner un projet transversal.

Des flux bidirectionnels

La circulation de l'information fonctionne dans les deux sens.

Du terrain vers le niveau institutionnel : les besoins, difficultés, évolutions et retours d'expérience identifiés dans les facultés et les services peuvent être consolidés et, lorsque nécessaire, portés au niveau de la CCR ou des instances compétentes.

Du niveau institutionnel vers le terrain : les orientations, décisions, évolutions réglementaires et projets institutionnels sont relayés vers les réseaux afin d'en faciliter la compréhension et la mise en œuvre opérationnelle.

Entre facultés et services : les besoins identifiés par les facultés peuvent être mis en relation avec les expertises disponibles dans les services, tandis que les nouvelles prestations développées par les services peuvent être confrontées aux besoins et réalités du terrain.

Révision #4

Créé 2026-09-03 07:40:07 UTC par Maëlle Desard

Mis à jour 2026-09-03 07:43:34 UTC par Maëlle Desard